

# Le pétrole s'effondre au plus bas depuis plus d'un an

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4635 - Dimanche 25 novembre 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

## La date de réception du centre anti-cancer de nouveau repoussée

Page 24

Besoin pour certains, «profession» pour d'autres

# Malgré son interdiction, la mendicité bat son plein

Page 3

## Le texte et le contexte

Par Mohamed Habili

**A** la pression exercée ces derniers temps par le Maroc pour un dialogue « franc et direct », pour reprendre les termes employés par Mohammed VI dans son discours à l'occasion du 43<sup>e</sup> anniversaire de la Marche verte, l'Algérie a répondu de façon réfléchie par un appel à la relance de l'UMA, en effet à l'arrêt depuis des lustres. Dans le même temps elle a fait en sorte que sa proposition de réunir à cet effet les ministres des Affaires étrangères du Maghreb ne soit pas directement liée à l'« initiative » marocaine, mais aux recommandations de l'Union africaine pour laquelle le processus d'intégration du continent passe entre autres par le renforcement des ensembles régionaux, au plan économique notamment. Ainsi donc, si depuis le discours de Mohammed VI la balle était dans son camp, comme on s'est plu ici et là à dire, désormais elle ne l'est plus, elle a été renvoyée dans le camp marocain, qui en fera ce qu'il voudra. Cela dit, a priori un pays grandement demandeur d'un dialogue bilatéral ne semble pas devoir se contenter d'un dialogue multilatéral, qui inévitablement ne portera pas, en tout cas pas exclusivement, sur les sujets qui à ses yeux comptent le plus. Le Maroc est depuis son annexion du Sahara occidental un pays tout entier concentré sur un seul objectif, en proie à une seule obsession : obtenir que le monde reconnaisse sa souveraineté sur un pays qu'il s'est adjugé par des moyens illégitimes.

Suite en page 3

## Sonatrach-Eni

# Un contrat pour un laboratoire solaire intelligent



Ph.E. Soraya/J. A.

Sonatrach et le groupe pétrolier italien ENI viennent de signer un contrat pour la réalisation d'un laboratoire solaire intelligent à BRN (Bir Rebaa Nord) Hassi Messaoud. Lire page 2

Signe des temps

## Génération connectée, socialement déconnectée

Page 4

Festival national de la création féminine

## Une édition sous le signe «Jeunes regards sur les arts»

Page 13

Sonatrach-Eni

# Un contrat pour un laboratoire solaire intelligent

■ Sonatrach et le groupe pétrolier italien ENI viennent de signer un contrat pour la réalisation d'un laboratoire solaire intelligent à BRN (Bir Rebaa Nord) Hassi Messaoud.



Par Linda Naïl



Phs/E. Soraya/J. A.

**N**ous venons de boucler trois contrats avec beaucoup de compétence. Aujourd'hui,

## Koweït Semaine de l'artisanat algérien à partir de dimanche

LE MINISTÈRE du Tourisme et de l'Artisanat organise, à partir de dimanche, au niveau du Musée d'art moderne de la capitale koweïtienne, la semaine de l'artisanat algérien, et ce, dans le cadre de la commercialisation et de la promotion des produits d'artisanat à l'étranger, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Sur invitation du Secrétariat général du Conseil national koweïtien de la culture, des arts et des lettres, l'Algérie prend part à cette exposition qui s'étalera sur cinq (5) jours, avec une délégation composée de cadres du ministère, de 25 artisans de différentes régions du pays, tous représentant plusieurs activités relevant de l'artisanat, à l'instar de la tannerie, des tapis, des œuvres traditionnelles en céramique, de la poterie, de l'habit traditionnel, de la broderie traditionnelle, du travail du sable et des bijoux traditionnels, affirme-t-on de même source. Inscrit dans le cadre de «la consolidation des liens de coopération entre l'Algérie et le Koweït, dans les domaines du Tourisme et de l'Artisanat», cet événement se veut, précise la même source, «une opportunité pour faire connaître ce dont recèle l'Algérie comme artisanat diversifié et riche, un domaine qui est l'une des composantes de la Culture et de l'identité nationales», conclut le communiqué.

Hani T.

pour ENI qui travaille dans 70 pays, Sonatrach est en tête de nos partenaires. C'est une société compétente, efficace et motivée». C'est là une déclaration de Claudio Descalzi, PDG de ENI à l'issue de la signature d'un contrat pour la réalisation d'un laboratoire solaire intelligent à BRN Hassi Messaoud.

A ce titre, affirmant que «Sonatrach fait un travail remarquable», il indiquera que dans un contexte économique mondial, il est important de savoir où investir. Et pour ENI «l'Algérie est la priorité».

Par ailleurs, les deux groupes ont également paraphé deux avenants au contrat de recherches pour l'exploitation de cession de 49% des intérêts de Sonatrach sur trois périmètres de recherches en hydrocarbures à Zemlet Elarbi, SIF Fatima et Orhoud au profit de ENI pour lesquels un accord a été signé le 29 octobre dernier entre les deux contractants.

Ainsi, concernant la première signature, à savoir la réalisation d'un laboratoire solaire intelligent, cette action intervient dans le contexte de la stratégie nationale adoptée pour le mix énergétique (hydrocarbures fossiles et énergies renouvelables). Ce contrat porte également sur l'identification des solutions et/ou applications innovantes pour une utilisation dans des installations de pétrole et de gaz au niveau des installations de Bir Rebaa Nord BRN.

qui permettra de définir les techniques à utiliser dans les conditions difficiles, d'où le choix du contexte désertique de Hassi Messaoud. De ce fait les nouvelles techniques seront testées dans le contexte pétrolier avant de les déployer sur d'autres installations.

L. N.

Le Brent sous les 60 dollars

## Le pétrole s'effondre au plus bas depuis plus d'un an

**O**n n'arrête plus la chute des cours de l'or noir. Les prix du pétrole poursuivent leur dégringolade entamée début octobre avec une nouvelle chute de 2,5% des cours du Brent européen et de près de 3% pour le WTI américain. La référence européenne de pétrole brut retombe ainsi à son plus bas depuis octobre 2017. Moins de deux heures après avoir touché son plus bas annuel, le cours du baril de Brent européen vient d'enfoncer un nouveau seuil symbolique, celui des 60 dollars, à 59,92% (-4%). Dans le même temps, le baril de West Texas Intermediate cède 4,57% à 51,38 dollars. Ce nouveau plongeon des cours de l'or noir intervient alors que Total et son P-DG Patrick Pouyanné prédisent qu'une «baisse importante» de la production sera décidée lors du prochain sommet de l'Opep à Vienne, même si le marché n'y croit pas trop. À noter que le recul du baril de Brent atteint désormais plus de 30% par rapport à son pic à 86,74 dollars début octobre.

### Craintes de surabondance d'offre

«Les investisseurs ont encore largement en mémoire la croissance des stocks américains (annoncée mercredi) et l'excès d'offre massif continue de contrebalancer les perspectives de réduction de la production de

l'Opep», note Stephen Innes, analyste chez Oanda. De ce fait, les statistiques hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (AIE) ont montré une nouvelle augmentation de 4,85 millions de barils des stocks de brut à 446,91 millions, un record, alors que les économistes tablaient seulement sur une hausse de 2,9 millions de barils. Par ailleurs, la production américaine est restée perchée sur son record historique de 11,7 millions de barils par jour au cours de la dernière semaine.

### Trump appelle encore à faire baisser les cours

Pour Hong Sungki, trader chez NH Investment & Securities Co. interrogé par Bloomberg, ce plongeon des cours de l'or noir est en grande partie imputable aux déclarations du président américain. «Les cours plongent car Trump continue d'appeler à des cours plus bas pour faire pression sur l'Opep et l'Arabie saoudite». «Ce qui pourrait changer la donne, c'est ce que les pays de l'Opep+ (les 24 pays producteurs de pétrole) acceptent de faire en termes d'offre», ajoute-t-il.

### Réunion cruciale à Vienne dans deux semaines



Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses partenaires vont se réunir à Vienne les 6 et 7 décembre prochain. Ils devront décider s'ils réduisent ou non les quantités d'or noir qu'ils conviennent d'extraire. Il y a fort à parier qu'ils décideront de ne pas le faire puisque les trois hommes qui contrôlent le marché - Donald Trump, Vladimir Poutine et Mohammed ben Salmane - entendent garder les prix le plus bas possible. Le président américain a d'ailleurs tweeté jeudi, «Oil prices getting lower. Thank you to Saudi Arabia but let's go lower» (ou «les prix du pétrole chutent, merci à

l'Arabie saoudite mais allons encore plus loin»). Les ministres de l'Opep échangeront aussi avec leurs partenaires non-membres de l'Organisation, dont la Russie fait partie, à propos de leurs niveaux de production, tant scrutés par les marchés. «Le ministre de l'Energie saoudien Khaled al-Faleh a assuré jeudi que son pays n'a pas l'intention d'inonder le marché de pétrole», ont rapporté les analystes de Commerzbank. Le 12 novembre, M. al-Faleh avait d'ailleurs déclaré qu'il faudrait réduire la production mondiale de pétrole d'un million de barils par jour afin d'équilibrer le marché.

Meriem Benchaoua

Besoin pour certains, «profession» pour d'autres

# Malgré son interdiction, la mendicité bat son plein

■ Malgré les lourdes sanctions allant jusqu'à des peines de prison pour les mendiants et les parents exploitant leurs enfants pour demander l'aumône, à Alger comme partout dans le pays, des femmes avec des enfants, surtout des nouveau-nés, et des hommes, pour la plupart bien portants, persistent à le faire.

Par Thinhinene Khouchi

La mendicité en Algérie est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur. Malgré la loi interdisant cette pratique en Algérie, on retrouve des mendiants, femmes, hommes et enfants, au niveau des passerelles, sur les trottoirs, devant les mosquées, les magasins et même dans les transports publics privés. En effet, à chaque arrêt de bus, des enfants montent à bord des bus et demandent de l'argent aux passagers. Cette pratique est strictement interdite par la loi algérienne car l'ordonnance n° 69-51 du 17 juin 1969 portant interdiction de la mendicité et du vagabondage stipule dans son article 1° que «la mendicité et le vagabondage sont interdits sous quelque forme que ce soit, sur toute l'étendue du territoire».

Concernant la mendicité avec un mineur, l'article 195 bis de la loi n° 14-01 du 4 février 2014, modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal stipule : «Est puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans, quiconque mendie avec un mineur de moins de 18 ans, ou l'expose à la mendicité. La peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant du mineur ou toute personne ayant



P.H.D./R.

une autorité sur celui-ci». En effet, il existe deux types de mendicité d'enfants en Algérie. Le premier concerne les enfants exploités par leurs parents biologiques qui les exposent à tous les dangers, jouant ainsi sur les sentiments des passants. Le deuxième type concerne les enfants «loués» par des men-

dians et des mendiants, moyennant de l'argent. Aujourd'hui, il y a tellement de mendiants au point où on n'arrive plus à distinguer le mendiant honnête du mendiant professionnel. De celui qui mendie parce qu'il est vraiment dans le besoin et de celui qui a fait de la mendicité un métier qui lui per-

met le gain facile. Dans nos rues, les mendiants sont majoritairement des Algériens, mais aussi des migrants en provenance du Niger et de Syrie. Devant ce phénomène, les Algériens, de manière générale, éprouvent beaucoup de compassion envers ces étrangers qu'ils aident au mieux.

FFS/Sénatoriales

## Rabah Menaoum remporte haut la main les primaires

La Fédération du Front des forces socialistes (FFS) de Tizi Ouzou a organisé, hier, les primaires en prévision des sénatoriales du 29 décembre prochain. L'élection primaire, abritée par le siège de la fédération, a vu la participation de 273 sur les 294 élus pour choisir un

candidat parmi les 5 aux prochaines sénatoriales. Après dépouillement, Rabah Menaoum arrive en tête avec 206 voix, suivi de Deghoul Smail (30), Sahli Youssef (12), Zerar Saadi (9) et Boulahia Mohamed Mustapha (6). Dans les deux urnes des primaires, il

a été enregistré 10 bulletins nuls. Les élus du FFS dans la wilaya de Tizi Ouzou seront ainsi représentés aux prochaines sénatoriales par le vice-président à l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Rabah Menaoum. Il est le troisième candidat après ceux du RCD,

Malik Hesas et des indépendants avec l'alliance RND-MPA-TAJ-PT, le maire de Tizi Ouzou Ouahab Ait Menguellat, en attendant de connaître celui du FLN à l'issue des primaires prévues samedi prochain pour départager les 5 candidats.

Hamid M.

Femme/Violences

## Plaidoyer pour la reconnaissance et l'enseignement de la victimologie

La victimologie doit être enseignée et reconnue comme module, pour une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences, a insisté, hier à Alger, la présidente de l'association Avife/Réseau Wassila, Wahiba Mammeri Oussedik. «La victimologie n'a pas son module dans l'enseignement et sa spécificité, étant la science de la victime, n'est pas bien prise en charge», a précisé M<sup>me</sup> Oussedik, à l'occasion d'une journée d'étude à la veille de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, organisée sous le thème «Plaidoyer pour la reconnaissance de la victimologie».

Elle a souligné que cette spécialité pourrait grandement contribuer à une meilleure prise en charge des femmes violentées, et à mieux lutter contre le fléau de violence envers la femme. M<sup>me</sup> Oussedik a relevé, d'autre part, que «de grandes avancées ont été enregistrées en matière d'égalité entre l'homme et la femme, un volet consacré, notamment, par la Constitution. Mais sur le terrain, on ne trouve pas la même connotation, à cause, notamment, des comportements et des mentalités qui caractérisent la société algérienne», a-t-elle fait observer, soutenant qu'«il y a encore beaucoup de travail à faire pour changer les

choses». Elle a mis, à cet égard, l'accent sur le rôle de «la communication pour aller de l'avant, à travers un débat constructif des principaux acteurs concernés comme la Justice, la Santé, l'Enseignement et la Solidarité, et aussi en matière d'éducation et d'information». Pour l'association Avife/Réseau Wassila, les violences à l'encontre des femmes, «véritable urgence sociale, méritent un traitement et une prévention différents, coordonnés, inscrits dans une politique d'aide aux victimes visant par exemple à l'élaboration et l'application de protocoles nationaux de prises en charge spécifiques des victimes (viol entre autres)». A ce

propos, «il est temps que la victimologie sorte de l'improvisation, de la dispersion et d'un suivi à court terme et qu'elle sorte aussi du champ exclusif de l'action humanitaire. Elle doit être institutionnalisée, enseignée, structurée, la victime, sujet de droit étant au centre d'actions pluridisciplinaires concertées». L'objectif de cette journée d'étude est de «poser les bases d'une collaboration dans la durée avec l'espoir d'apporter des réponses concrètes aux besoins multiples des femmes victimes», souligne l'association. Plusieurs thèmes sont débattus à l'occasion de cette rencontre, parmi lesquels «l'Autodéfense féministe : un

LA QUESTION DU JOUR

### Le texte et le contexte

Suite de la page une

A tort ou à raison, il pense que sans l'opposition de l'Algérie, ce but serait déjà atteint. En cela, il va de soi que rien ne le fera changer d'avis. La relance de l'UMA n'aurait d'intérêt pour lui que si elle conduisait en quelque sorte naturellement à la légitimation recherchée. Un processus d'intégration régionale qui serait une couverture pour qu'un pays s'en empare d'un autre, ce n'est certainement pas là exactement l'idée que se faisaient les promoteurs historiques de l'unité maghrébine. C'est pourtant celle que nourrit la monarchie marocaine, qui ne se voit d'avenir que dans l'expansion territoriale. On l'aura compris, la nouvelle politique de la main tendue pratiquée par Mohammed VI à l'adresse de l'Algérie n'a rien de pacifique. Elle l'est si peu qu'elle s'inscrit dans la même logique qui a fait que le Maroc a du jour au lendemain rompu ses relations diplomatiques avec l'Iran, sous le prétexte fallacieux d'une aide du Hezbollah au front Polisario. Le Maroc est certain qu'une guerre américano-israélo-saoudienne est en préparation contre l'Iran, qu'elle est inéluctable, et qu'il y a un moyen pour lui d'en tirer profit. Cette guerre n'a pas encore éclaté qu'il a déjà montré dans quel camp il se rangerait le moment venu. Il s'emploie dès à présent à trouver un prolongement maghrébin à cette prochaine guerre du Golfe. Dans cette perspective, son offre de dialogue, c'est en fait une menace à peine voilée de guerre. Jamais le Maroc n'a été si près de déclarer la guerre à l'Algérie qu'en lui proposant un dialogue «franc été direct». Irait-il jusqu'à mettre à exécution sa menace dans le cas où effectivement une nouvelle guerre venait à éclater dans le Golfe ? Se poser la question, c'est d'une certaine façon y répondre. Si l'Iran est attaqué, le Maroc voudra entrer en guerre avec l'Algérie. Le fera-t-il au bout du compte ou s'abstiendra-t-il ne dépendra pas de lui. En tout cas pas de lui seul. Mais que pour sa part il soit déjà dans cette perspective, tout tend à le démontrer.

M. H.

autre regard sur la victime», «Historique de la victimologie en Algérie et expérience du Réseau Avife», «L'accompagnement juridique : la clé pour la reconnaissance de la victime par la justice», et «La victimologie : expériences algériennes». Les travaux portent également sur «La victimologie : échange de pratiques», «La victime de violences : les fondamentaux pour sa prise en charge globale d'après l'expérience du légiste», l'«Evolution et perspectives de la victimologie et de l'aide aux victimes».

Yanis Ch.

Signe des temps

# Génération connectée, socialement déconnectée

■ *S'il est un phénomène qui peut le mieux caractériser cette époque, plus que d'autres, c'est bien celui de l'avènement de l'ère digitale. Des milliards de personnes sont connectées à Internet, aux réseaux sociaux, dont 90% le font à partir de leurs téléphones portables. Le tout-numérique se conjugue déjà au présent et les générations de jeunes d'aujourd'hui font déjà partie de ceux qui sont nés dans cette réalité, incapables de s'imaginer autrement que comme des citoyens connectés. Connectés, certes, ils le sont à l'univers digital, mais ils sont de plus en plus déconnectés du monde réel.*

Filali H. Imène

Les 3,8 milliards d'internautes qui représentent pas moins de 51% de la population mondiale, sont majoritairement jeunes, surtout les 3 milliards qui fréquentent les réseaux sociaux, dont 2,8 milliards d'entre eux le font à partir de leurs mobiles.

Ces chiffres qui donnent le vertige, notre pays en fournit une statistique assez représentative, puisqu'ils sont désormais 21 millions d'internautes, dont 19 millions connectés aux réseaux sociaux, le tout utilisant pas moins de 49 millions de smartphones.

Sociologiquement, le phénomène qui est d'avènement relativement récent, a déjà détrôné de nombreuses activités et il s'installe avec une très grande facilité dans les habitudes communautaires et des individus, car les nouvelles générations de téléphonie ont permis aux multitudes de rester connectées pendant qu'elles se déplacent et vaquent à leurs occupations. C'est là une véritable révolution pour la société humaine avec ce que cela implique comme intercommunicabilité au service des rapports humains et de l'économie. Mais cette révolution numé-

rique qui présente une multitude d'avantages, n'en révèle pas moins sa vocation de fléau social quand on considère son impact sur les enfants et les jeunes adolescents, pas du tout préparés à affronter un monde à part entière, dont la facilité d'accès n'a d'équale que les risques auxquels ils sont confrontés, les influences qu'ils subissent et le temps qu'ils y perdent avec l'illusion d'être dans une dimension qui devient, à leurs yeux, de plus en plus, réelle. Même au sein des sociétés bien structurées où le temps des enfants est très bien hiérarchisé, le fléau ne manque pas de produire de lourds effets, car l'indiscipline que l'addiction induit chez les enfants a fini par surmonter la discipline sociale imposée par les parents et les autres systèmes de gestion sociale.

Une expérience menée sur des enfants dans l'espace familial et filmée pour devenir, sous forme de documentaire largement diffusé, emblématique de la réalité des effets du fléau sur les plus jeunes, montre des enfants occupés à surfer avec leurs smartphones et tablettes sur les réseaux sociaux, pendant que d'autres personnes ont pris place dans la maison à la place de leurs parents, qu'un enfant



PH/D. R.

étranger à la maison est venu s'installer dans le même espace qu'eux, que des personnes sont rentrées à la maison, modifié des meubles et déplacé des tableaux. Rien de tout ce qui s'est passé à la maison n'a déconcentré ces enfants ou détourné leur attention de leurs téléphones.

Inquiétant constat qui a d'ailleurs déjà été fait par les spécialistes de la santé de l'enfant et les observateurs attentifs au phénomène digital. En effet, le temps passé par les enfants sur les écrans réduisait considérablement les temps habituelle-

ment consacrés aux autres activités. Devant l'attraction fascinante de l'écran, l'enfant joue moins, étudie moins, lit moins de livres, discute moins et dort moins. Autant d'activités qui contribuent à structurer l'enfant physiquement et mentalement et auxquelles il renonce, quand il est amené à arbitrer lui-même, pour garder les yeux rivés sur son écran à merveille. Ce qui, disent les pédiatres, ne manque pas d'occasionner des problèmes de surpoids, de troubles du sommeil, de myopie, de résultats scolaires en baisse, un retard de langage chez les plus

jeunes et des troubles de l'attention et du comportement.

Les parents qui n'ont pas connu les portables et autres smartphones comme le prolongement de leurs mains se battent pour réguler le comportement de leurs enfants, afin de les soustraire à l'emprise d'Internet, des réseaux sociaux et des jeux en ligne. Pourrons-nous en dire de même des futurs parents nés, eux, les yeux dans la sphère digitale et qui ne pourront être, en tant que victimes de ce fléau, qu'un bien mauvais modèle à suivre pour leurs enfants ?

F. H. I.

À partir de mercredi à Alger

## 12<sup>es</sup> Journées euromaghrébines de la communication publicitaire

Les 12<sup>es</sup> Journées euromaghrébines de la communication publicitaire se tiendront à partir de mercredi prochain à Alger et porteront sur la thématique du « pouvoir économique des marques », ont annoncé hier les organisateurs dans un communiqué. Les participants à cet événement s'étalant sur deux jours et qui verra la participation du ministè-

re de l'Industrie et des Mines, d'organismes nationaux et d'experts nationaux et internationaux, débattront de « l'entrée dans un monde hyperconcurrentiel des marques et des produits, marquant ainsi la fin des marchés captifs », précise la même source. « Cette thématique d'approche pose la dynamique du lien entre l'entreprise, la marque et le pro-

duit. C'est autour de cette jonction que porteront les débats », détaillent les organisateurs qui expliquent que les participants saisiront cette opportunité pour « réagir sur le concept marketing qui, en s'imposant, devient le référent primordial qui assure la notoriété de l'entreprise, et la possibilité, pour celle-ci, de s'étendre en allant à la conquête

de nouveaux marchés tout en élargissant sa gamme de produits sous la marque en question ». Les thèmes retenus pour ces journées porteront sur « la collaboration commerciale des marques avec des "Influenceurs" », « les bonnes pratiques internationales », « l'état des lieux du marché de la publicité en Algérie », « les Algériens à l'heure du numé-

rique », « les enjeux de la communication vus par les médias spécialisés dans le développement des marques d'aujourd'hui », « le marketing d'influence » et « les influenceurs ». Une communication de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi) traitera, quant à elle, de « la responsabilité de la marque », ajoute le communiqué.

Halim Y.

Oran/Chirurgie orthopédique et traumatologique

## 250 spécialistes attendus au Congrès national de la Sacot

Plus de 250 spécialistes nationaux et étrangers prendront part, du 30 novembre au 2 décembre prochains à Oran, au 25<sup>e</sup> Congrès national de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique (Sacot), a-t-on appris hier des organisateurs. Cette édition propose plusieurs thèmes, comme « Les fractures diaphysaires du fémur chez l'enfant », « Les grands déficits osseux » ainsi que « Les déformations des membres de l'enfant », a-t-on précisé. « Le choix des thèmes n'est pas fortuit puisque les déformations ou malformations des membres chez l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie », a-t-on expliqué. Des spécialistes en orthopédie et

traumatologie des différentes régions du pays ainsi que des spécialistes étrangers viendront exposer leurs expériences respectives mais aussi s'informer sur toutes les nouveautés en

matière de traitement. Un riche programme a été tracé pour les trois jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences, des séances thématiques, des communications

orales et affichées, entre autres. Des conférences d'enseignement destinées aux médecins résidents seront également animées et porteront, entre autres, sur « la place de la chirurgie

dans le traitement des lésions cartilagineuses », « la gestion des risques en orthopédie » et « la prothèse du genou ».

G. H.

« Economie bleue »

## Le ministre du Tourisme prend part à une conférence au Kenya

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Abdelkader Benmessaoud, participera du 26 au 28 novembre en cours au Kenya, aux travaux de la Conférence mondiale sur l'économie bleue (SBEC) qui sera organisée sous le thème « L'économie bleue et l'agenda 2030 du développement durable », a indiqué hier un com-

munié du ministère. Selon la même source, M. Benmessaoud présentera, lors de cette conférence mondiale qui verra la participation de 6 000 personnes dont des chefs d'Etat et de gouvernement, outre des ministres représentant plusieurs secteurs, « l'expérience de l'Algérie dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la

République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant à valoriser les activités en relation avec le domaine maritime, l'économie bleue durable et les opportunités d'investissement dans ce domaine ». Outre l'encouragement des débats mondiaux autour du développement durable de l'économie bleue, les travaux de cet événement porteront également

sur « les nouvelles innovations et technologies des océans, des mers et des rivières ainsi que les défis découlant de ces ressources et leurs grandes opportunités en faveur de l'humanité ». Les intervenants auront également à examiner les moyens permettant à l'Homme de tirer profit des océans, des mers et des lacs.

May G.

Selon un rapport d'Oxford Business Group

# L'Algérie se rapproche un peu plus de l'autosuffisance alimentaire

■ L'Algérie «se rapproche un peu plus de son objectif d'autosuffisance alimentaire» et pourrait, selon des prévisions officielles, mettre un terme à l'importation de produits agricoles d'ici trois ans, a indiqué un rapport d'Oxford Business Group (OBG) consacré à l'agriculture algérienne.

Par Amel B.

L'Algérie a enregistré une production céréalière record au cours de la campagne agricole 2017/2018, récoltant 6,1 millions de tonnes de céréales entre juillet 2017 et juin 2018, soit une augmentation de 74% par rapport aux 3,5 millions de tonnes récoltées au cours de la saison précédente, a rappelé l'OBG citant l'annonce faite par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgghi. Cette forte production a permis à l'Algérie d'atteindre, avant l'heure, l'objectif de produire 5,3 millions de tonnes de céréales par an avant 2022, a indiqué la même source, ajoutant que les récoltes de légumes ont également été abondantes, note le rapport. La production nationale de pois chiches a atteint 34 000 tonnes pendant la saison 2017/2018, contre 12 300 tonnes



en 2001, tandis que la production annuelle de lentilles est passée de 458 tonnes à 30 000 tonnes au cours de la même période. En janvier 2018, A. Bouazgghi a déclaré que l'Algérie est alors en mesure de répondre à environ 70% de la demande alimentaire nationale. Le ministre a ajouté qu'un maintien de ce niveau permettrait au pays de mettre fin à l'importation de produits agricoles dans les trois ans. La hausse de la production coïncide également avec une importante augmentation des recettes d'exportations des produits agricoles, souligne OBG qui fait référence à Ali Bey Nasri, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, qui avait déclaré que la valeur des exportations agricoles avait grimpé de 50% en glissement annuel au cours des pre-

miers mois de 2018. Selon ses prévisions, les recettes d'exportations atteindraient de 75 à 80 millions de dollars à la fin de l'année 2018, contre 57 millions de dollars en 2017. La hausse de la production intervient à la suite d'investissements publics qui se seraient élevés à 2 500 milliards de dinars (18,2 milliards d'euros) au cours des vingt dernières années, l'agriculture étant considérée par les responsables politiques comme un secteur clé de la stratégie gouvernementale visant à doper la croissance hors hydrocarbures, ajoute OBG. Le secteur agricole contribuait à quelque 13% du PIB, employant 10,8% de la population active. Dans le cadre du Nouveau Modèle de Croissance publié mi-2016 par le gouvernement, les autorités visent une croissance annuelle moyenne de 6,5% pour

le secteur entre 2020 et 2030. Des mesures incitatives, parmi lesquelles on peut citer des taux d'intérêts faibles, ainsi qu'une vaccination gratuite pour le bétail ont été lancées afin d'atteindre cet objectif, souligne encore OBG. De plus, l'Etat a accepté d'indemniser les exportateurs de 50% des coûts de fret, de transit et d'autres procédures douanières, afin d'encourager le rôle du secteur dans l'équilibrage de la balance commerciale. Les bons résultats affichés par la récolte céréalière l'an dernier ont en partie également été attribués aux efforts déployés par le gouvernement pour porter la surface cultivée à 3,4 millions d'hectares, ce qui a contribué à accroître la productivité et à faire passer la production de 1,5 million de tonnes en 2016/2017 à 1,9 million de tonnes.

## Des programmes d'irrigation cruciaux pour garantir la sécurité hydrique à l'avenir

La possibilité d'accès à l'eau a constitué un autre facteur déterminant de la récente expansion de la production agricole : la surface irriguée s'élève actuellement en Algérie à environ 1,3 million d'hectares. «Cinq nouveaux barrages et les transferts hydrauliques associés sont entrés en service en 2017 afin de soutenir cette stratégie», a déclaré Arezki Berraki, directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), à OBG. Les cinq barrages, chacun situé dans une wilaya (province) différente, disposent d'une capacité de retenue totale de 500 millions de m<sup>3</sup>. «La gestion des ressources hydriques a constitué une priorité clé pour l'Algérie et le pays est désormais en mesure d'améliorer l'irrigation dans plus de wilayas», a ajouté M. Berraki.

En septembre 2018, l'Algérie comptait 80 grands barrages en service, dont 36 construits depuis l'an 2000. Cinq barrages supplémentaires sont actuellement en cours de construction, avec une livraison prévue pour 2020. A terme, le gouvernement entend porter le nombre total de barrages à 139 d'ici à 2030, et ainsi atteindre une capacité totale de stockage en eau d'environ 12 milliards de m<sup>3</sup>. Si le soutien de l'Etat a eu une incidence positive sur la récente croissance de la production, certains chiffres montrent que la stratégie la plus efficace afin de pallier les difficultés rencontrées par les producteurs algériens en matière d'accès au financement, aux équipements, et au savoir-faire notamment, passe par la recherche d'une plus grande participation des investisseurs étrangers. L'entreprise publique de BTP Cosider, la quatrième plus grande d'Afrique, a lancé en mai 2017 sa filiale Cosider Agrico, à des fins de promotion de l'agriculture algérienne et d'investissement dans cette dernière. L'entreprise est actuellement en train de construire et d'aménager quatre projets agricoles d'envergure, avec une mise en service prévue pour début 2019 pour le premier d'entre eux. «L'oléiculture, le blé dur et les aliments pour bétail sont des segments dotés d'un fort potentiel mais qui restent jusqu'à présent inexploités en Algérie», a expliqué le P-DG de Cosider Agrico, Bencheikh Belkacemi, à OBG. «Les entreprises ont besoin d'investir davantage grâce à des emprunts pour réellement accroître la production nationale, et nous sommes donc disposés à travailler en collaboration avec les investisseurs algériens et étrangers».

A. B./APS

## Soudan du Sud

# L'Afrique du Sud investit un milliard de dollars dans le pétrole

L'Afrique du Sud et le Soudan du Sud ont signé un accord-cadre qui prévoit que Pretoria investisse environ 1 milliard de dollars (880 millions d'euros) dans l'industrie pétrolière en difficulté du plus jeune pays au monde. Des négociations seront menées pour définir le cadre précis de cet accord, conclu entre deux sociétés d'Etat, la South Africa's Central Energy Fund et la South Sudan's Nile Petroleum Corporation. Le ministre sud-soudanais du pétrole, Ezekiel Lol Gatkuoth, a indiqué que les fonds investis seront consacrés à la construction d'une raffinerie et d'oléoducs, à l'exploration pétrolière et à la formation d'ouvriers et d'ingénieurs. «Lorsque cette raffinerie sera achevée, elle aura une capacité de production de 60 000 barils de pétrole par jour», a indiqué le ministre sud-africain de l'Energie, Jeff Radebe, ajoutant

que l'investissement devrait atteindre plus d'un milliard de dollars pour l'ensemble du projet. Le pays ne dispose pas de ses propres raffineries et dépend des raffineries et oléoducs soudanais pour l'exportation de son

pétrole. Le Soudan du Sud produit environ 155 000 barils par jour, ce qui représente moins de la moitié de sa production avant le déclenchement de la guerre civile en décembre 2013. Cet accord-cadre a été signé au len-

demain d'une conférence de trois jours sur le pétrole et l'énergie organisée par le Soudan du Sud à Juba pour attirer les investisseurs. Le gouvernement sud-soudanais y avait affirmé mercredi que la signature d'un accord

de paix en septembre avait aidé à relancer le secteur pétrolier du pays, profondément affecté par la guerre civile, la production ayant déjà augmenté de 20 000 barils par jour en à peine deux mois. La production est passée de 135 000 à 155 000 barils par jour. Le secteur pétrolier est une pièce angulaire de l'accord de paix signé sous le patronage du Soudan, dont l'économie a également souffert du ralentissement de la production de pétrole au Soudan du Sud. En juin, Khartoum s'était engagé à contribuer à la réparation des champs pétrolifères sud-soudanais. Les réserves pétrolières du Soudan du Sud sont au cœur des conflits qui ont jalonné son histoire, avant même son indépendance en 2011, et ont souvent permis de financer les combats.

R. E.

Asma S./Agences

## Changes

# L'euro baisse face au dollar

L'euro baissait face au dollar dans un marché aux échanges réduits par les célébrations de Thanksgiving aux Etats-Unis, pénalisé par un nouvel indicateur décevant sur la croissance en zone euro. Vers 20h30 GMT (21h30 à Paris), l'euro valait 1,1330 dollar, contre 1,1403 dollar jeudi à 22h00 GMT. En légère hausse face au dollar en début de séance, l'euro a brusquement reculé après la publication de l'indice PMI pour la zone euro. Celui-ci, établi par le cabinet Markit, s'est inscrit à 52,4 points en novembre, son plus bas depuis quatre ans, alors que les analystes tablaient sur 53. Tant que l'indice est supérieur à 50, cela signifie que l'activité progresse. Par ailleurs, vers 20h30 GMT vendredi, le billet vert valait 112,90 yens,

contre 112,95 yens jeudi à 22h00 GMT. L'euro était en baisse face au yen à 127,93 yens pour un euro contre 128,81 yens jeudi soir. Le franc suisse montrait face à l'euro, à 1,1302 franc suisse pour un euro vendredi, contre 1,1345 jeudi, et baissait par rapport au billet vert à 0,9975 franc suisse pour un dollar contre 0,9950 jeudi. La monnaie chinoise a terminé à 6,9485 yuans pour un dollar à 15h30 GMT, contre 6,9320 jeudi. L'once d'or valait 1 223,93 dollars, contre 1 227,45 dollars jeudi à 22h00 GMT. Enfin, le bitcoin s'échangeait pour 4 210,25 dollars, contre 4 427,83 dollars jeudi, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

Tipasa

# Des habitants refusent le relogement, décision «en sursis»

■ Les habitants de la cité «Hai El Asfel», vieux quartier de la commune côtière de Messelmoune construit au pied des monts, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Tipasa, refusent la décision des autorités locales de classer leurs maisons comme «cité d'habitat précaire» et de bénéficier d'appartements dans le cadre d'une opération de relogement.

Par Zineddine L.

Une décision qui reste «en sursis» à ce jour, suite au refus des habitants concernés d'évacuer leurs maisons, classées précaires pour certains, ou érigées de manière anarchique pour d'autres. Les occupants de ces maisons invoquent, selon les échos recueillis sur place par l'APS, un «attachement» à leurs demeures ayant pour eux «une grande valeur sentimentale». Le problème de ce quartier, s'étendant sur 8 hectares, se complique davantage, quand on sait, qu'il est situé dans l'assiette, déclarée, en vertu du décret présidentiel de 1988 «Zone d'expansion touristique (ZET) de Messelmoune (175 ha)», ce qui explique la non régularisation (au plan juridique) de la situation de ces habitations.

Historiquement, «Hai El asfel» est le premier quartier créé par les autorités coloniales françaises en 1958 dans cette commune, à l'entrée-est de la ville. Sa création était inscrite, alors, dans le cadre du «projet de Constantine» visant à réunir des habitants d'un nombre de villages de la région de Bouhella, dans une sorte de camp de concentration facile à contrôler, au vu de la force des actions de résistance dans cette région révolutionnaire, comptant plus de 700 chahid. Selon M<sup>me</sup> Chouiter Fatma Zahra, chef de daïra de Gouraya, ce quartier est concerné par le programme d'éradication de l'habitat précaire à Messelmoune, visant la distribution de près de 600 logements. La responsable a souligné son inscription au titre de ce programme, sur la base de plusieurs considérations liées notamment aux «demandes exprimées par un nombre d'habitants de cette cité, pour être relogés» et à la «situation précaire de certaines habitations», a-t-elle assuré. «Notre souci est la préservation de la santé des citoyens, du fait que le quartier est mitoyen à Oued Messelmoune, outre le problème de rejet des eaux usées dans une partie de ce quartier», explique la responsable locale. A noter que le programme d'éradication de l'habitat précaire stipule la démolition des logements dès leur évacuation par leur occupants, d'où le refus exprimé par les habitants de «Hai El Asfel» d'être relogés. Selon les chiffres fournis par M<sup>me</sup> Chouiter, la commission ad hoc de la wilaya, créée cette année après le recensement de 2007, a recensé plus de 210 familles habitant à Hai El Asfel, dont 75 parmi elles bénéficiaires de logements de diffé-



rentes formules et d'assiettes foncières, au moment où 200 autres familles ont introduit des demandes pour bénéficier d'un logement public locatif (LPL). Néanmoins, la décision finale de l'éradication du quartier et le relogement de ces habitants revient au wali nouvellement installé à la tête de Tipasa. «Cette décision sera basée sur les résultats du travail de la commission de wilaya, au cas par cas et en toute transparence», a-t-elle dit.

## Vers un reclassement des zones urbaines introduites dans les études des ZET

A ce jour, la concrétisation de projets d'investissement au niveau des 22 Zones d'expansion touristique (ZET) créées à Tipasa en vertu du décret présidentiel de 1988, actuellement en cours d'examen par le gouvernement en vue de l'adoption de leurs plans d'aménagement, demeure tributaire du sort à réserver aux ensembles urbains et autres équipements publics créés dans le périmètre de ces zones, avant leur déclaration en tant que telles (ZET). Ceci d'autant plus que ces ensembles urbains se sont étendus, au fil

des années (dont particulièrement durant les années 80 et la décennie noire), sans aucune coordination avec les services urbanistiques concernés de la wilaya. Un véritable «casse-tête» pour les autorités locales, à cause des problèmes rencontrés dans le règlement de la situation des constructions, dans le cadre de la loi 15/08, notamment en matière de délivrance du permis de construction ou d'introduction des dossiers de conformité. Pour pallier le retard accusé dans l'adoption des études des plans d'aménagement des ZET, la direction du tourisme de Tipasa a émis une «proposition importante», que les responsables locaux estiment être «la solution idoine au problème». Selon Hadia Chenit, directrice du tourisme de la wilaya, ses services ont proposé un «déclassement ou du moins l'extraction du foncier urbain construit (englobant habitations et équipements publics) des surfaces affectées aux ZET». «La proposition a été introduite auprès du secrétariat général du gouvernement», a-t-elle fait savoir, expliquant à l'APS que le déclassement proposé englobe une assiette globale de 320 ha abritant des ensembles d'habitations et des équipements

publics, repartis sur sept ZET de la wilaya (dont celle de Messelmoune), d'une superficie globale estimée à 1 129 ha. La ZET de Messelmoune s'étend sur 175 ha, en partant de l'Oued Messelmoune à l'est jusqu'à l'Oued Esseb à Gouraya. Elle est limitée au nord par la RN11, en parcourant la côte sur un linéaire de 7 500 mètres de plages. Un foncier de huit hectares de cette ZET est concerné par un déclassement, soit l'assiette englobant le quartier «Hai El Asfel», en plus d'un nombre d'équipements publics dans cette ville.

## Les habitants souhaitent un investissement préservant la mémoire de la ville

Toutefois, les habitants de cette cité fondent de grands espoirs sur «une compréhension» de la part des autorités locales, pour leurs revendications jugées «légitimes», selon eux, car visant la «préservation de la mémoire collective et de l'histoire de leur quartier», affichant leur «détermination à ne pas quitter les lieux», revendiquant un «déclassement et une régularisation juridique»

du site. «Je ne suis pas contre un relogement, mais plutôt contre une démolition des habitations», a tenu à préciser l'un des habitants,

Abderrahmane Moussaoui, plaidant pour une étude «au cas par cas, des dossiers des demandeurs de logements». Il a exprimé son «refus catégorique» du classement de son quartier comme «habitat précaire», affirmant que ses habitants «vivent bien et disposent de toutes les commodités nécessaires». La cité «Hai El Asfel» dispose d'un réseau électrique depuis 1974 et compte le premier foyer pilote ayant servi de modèle, lors de la première mise en service du réseau de gaz naturel installé en 2015. De plus, une décision de la wilaya, datée de 1988, a introduit le quartier au patrimoine communal de la ville de Messelmoune, a-t-on fait savoir. Les facteurs cités par cet habitant sont, selon lui, «incitatives» pour la préservation de la mémoire du quartier. «Les habitants de cette cité vivant dans des conditions précaires ne dépasse pas les 5%, au plus», a-t-il assuré, appelant le wali de Tipasa à revenir sur la décision de démolition prise précédemment.

Z. L./APS

Ouargla

## Plus de 11 millions DA pour le réseau d'irrigation d'un périmètre agricole

Une enveloppe de plus de 11 millions DA, puisée du Fonds spécial de développement des régions du Sud, a été consacrée à la réalisation du réseau d'irrigation du périmètre agricole «Oued El-Siss», dans la commune frontalière d'El-Borma (420 km à l'est de Ouargla), a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA). Lancé en octobre dernier, le projet, portant sur la réalisation d'un réseau d'irrigation d'un linéaire de 2,77

km, a été confié à une entreprise privée spécialisée dans les travaux publics et l'hydraulique avec un délai de réalisation de deux mois, a-t-on précisé. La commune d'El-Borma a pris en charge la réalisation d'un forage albin destiné à l'irrigation du périmètre agricole «Oued El-Siss», couvrant une superficie de 54 hectares et regroupant 13 bénéficiaires, a ajouté la source. Ce périmètre agricole, un projet entrant dans le

cadre des efforts de l'Etat visant le développement des régions frontalières et l'amélioration des conditions de vie de leurs populations, est spécialisé dans la phoeniculture et les cultures maraîchères et devra contribuer à l'autosuffisance du marché local en produits agricoles, selon les services de la DSA de la wilaya de Ouargla.

Anissa H./R. R.

Tunisie

# Hausse des investissements agricoles

■ Les investissements agricoles tunisiens approuvés ont augmenté de 6,9% entre 2017 et 2018 (10 mois), à 496,8 millions de dinars tunisiens (MD), pour 4 082 projets, selon l'Agence de promotion des investissements agricoles (Apia).

Par Farid M.

Les investissements approuvés en faveur des jeunes promoteurs se sont établis à 62,8 MD, contre 51,5 MD en 2017. Ceux dans les arbres fruitiers ont atteint 114,1 MD (contre 99,5 MD en 2017), dont 75,2% destinés à la plantation des oliviers. Les investissements approuvés dans la préparation du sol et la récolte sont de l'ordre de 36,4 MD. Ils représentent 45,9%, du total des investissements approuvés dans le secteur des services. En ce qui concerne l'extraction des huiles alimentaires brutes, les investissements approuvés ont atteint 44,8 MD, soit 89,2% du total des investissements approuvés dans ce secteur. La majorité de ces investissements sont des huileries biologiques. Le taux des financements bancaires des investissements agricoles a aussi évolué à 18,8% durant les 10 premiers mois de 2018, contre 15,4% en 2017. Les investissements approuvés bénéficieront de primes de l'ordre de 158,6 MD, soit 31,9 de la structure de financements de ces projets. L'Apia a aussi approuvé l'octroi de 64 crédits fonciers d'une valeur de 8,6 MD, contre 55 crédits d'une valeur de 5,8 MD durant la même période de 2017. Ces crédits permettent l'intégration de 794 hectares dans le circuit économique. Les investissements déclarés auprès des services de l'Apia, jusqu'à fin octobre, ont atteint 6 986 opérations d'une valeur de 1 168,1 MD, contre 8 447 opérations d'une



valeur de 1 461,1 MD en 2017. Les intentions d'investissements déclarés en matière d'équipements ont atteint 582,9 MD, représentant 50,2% du total des investissements déclarés à fin octobre 2018.

## Baisse de la production de phosphates en 2018

La production de phosphate en Tunisie, quatrième plus gros producteur mondial, a baissé en 2018, en raison de mouvements sociaux, et ne devrait atteindre que la moitié des objectifs fixés, a indiqué mardi la compagnie publique des phosphates. Après être repartie à la hausse en 2017, avec 4,1 millions de tonnes, la

production de phosphate pour 2018 devrait être en deçà des trois millions de tonnes, a précisé la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) qui détient le monopole sur cette ressource utilisée dans l'agriculture et les industries pharmaceutique et chimique. «A un mois de 2019, la production n'a atteint que 2,8 millions de tonnes alors que nous avions prévu une production de 6,5 millions de tonnes», a indiqué Ali Houchati, chargé de communication de cette compagnie. Selon la même source, «il semble même difficile d'atteindre à la fin de l'année 2018 les trois millions de tonnes», alors que de nouveaux troubles sociaux ont éclaté cette semaine. La production est res-

tée paralysée des semaines durant début 2018 en raison d'un mouvement de protestation contre les résultats d'un concours de recrutement. La CPG est l'un des principaux producteurs de phosphate au monde. Elle compte plusieurs sites, principalement à Metlaoui, Redeyef, Om Laârayes et Mdhilla, dans le centre de la Tunisie. Depuis une semaine, la production de ces sites est à nouveau à l'arrêt à 70%, dans la foulée d'un nouveau concours de recrutement, a indiqué M. Houchati. Le phosphate est un secteur stratégique pour l'économie tunisienne. Après une production qui avait atteint jusqu'à huit millions de tonnes en 2010, la CGP, monopole public, est

désormais déficitaire notamment en raison de ces troubles récurrents. Mais le phosphate représente toujours 3% des exportations tunisiennes. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2018, la production industrielle a enregistré une baisse de 0,7% sur un an, a par ailleurs indiqué l'Institut national de statistiques, expliquant cela principalement par la baisse du raffinage de pétrole et de la production de phosphate brut et de ses dérivés. La Tunisie, qui a renoué avec la croissance en 2017 après plusieurs années d'atonie, table désormais sur une croissance de 2,6% pour 2018.

F. M./APS

## Sahara occidental/Commission des Affaires étrangères du PE

### Le vote n'est pas une reconnaissance de la souveraineté du Maroc

La Commission des affaires étrangères du Parlement européen (PE) a affirmé que son vote, lors de la réunion tenue mercredi dernier, de «la proposition de décision du Conseil relative à la conclusion d'accord, sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne (UE) et le Royaume du Maroc, concernant la modification des protocoles n° 1 et n° 4 de l'accord euro-méditerranéen d'association entre l'UE et le Maroc ne signifie point la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental», a indiqué le membre du secrétariat national du Front Polisario, ministre délégué auprès de l'UE, Mohammed Sidati. «Le Sahara occidental est un territoire autonome justiciable des résolutions des Nations unies en matière de décolonisation», a précisé M. Sidati, cité par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Commentant cette décision, le responsable sahraoui a indiqué que «malgré le forçage de la Commission européenne et

de certains Etats membres comme la France et l'Espagne, la commission AFET du PE n'a pas manqué de souligner que cela ne signifiait aucunement la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du Royaume du Maroc sur le territoire du Sahara occidental», rappelant que «celui-ci est un territoire autonome justiciable des résolutions de l'ONU en matière de décolonisation lesquelles impliquent le droit inaliénable et

imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination». Elle a insisté sur le fait que «la position de l'UE consiste toujours à assurer son plein soutien aux efforts des Nations unies pour aboutir à une solution juste et définitive qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément au droit international, à la charte des Nations unies et à ses résolutions pertinentes», a-t-il dit. La commission AFET a exprimé «son

plein soutien» à l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Horst Kohler, dans sa volonté d'amener les parties à négocier «sans pré-conditions et de bonne foi», a-t-il poursuivi. Elle a estimé nécessaire pour l'accord UE-Maroc d'assurer des garanties quant à son respect du droit international, y compris les droits de l'homme ainsi qu'à son respect des décisions pertinentes de la Cour de justice de l'Union

européenne (CJUE). «Bien que le texte adopté déclare l'extension de l'accord commercial UE-Maroc au territoire du Sahara occidental, extension illégale aux yeux de la CJUE, sans le consentement du peuple du Sahara occidental, par la voix de son représentant légitime le Front Polisario, les décisions de la CJUE demeurent incontournables», a-t-il estimé.

Sara H.

## Migrants

### Plus de 15 000 migrants rapatriés de Libye depuis début 2018

Plus de 15 000 migrants ayant tenté de traverser la Méditerranée pour atteindre l'Europe ont été rapatriés de Libye vers leurs pays d'origine depuis le début de l'année 2018, a annoncé vendredi l'Organisation internationale des migrations (OIM), précisant que ces personnes sont originaires de 52 pays d'Asie et d'Afrique. «Depuis début 2018, plus de 15 000 migrants ont été en mesure de rentrer chez eux grâce aux programmes de retour volontaire avec le soutien du Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour

l'Afrique», a indiqué le bureau de l'OIM en Libye dans un communiqué. Du temps de la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, des milliers de migrants transitaient à travers les frontières sud de la Libye, longues de 5 000 km, notamment pour tenter la traversée de la Méditerranée vers l'Europe. Depuis 2011, la situation a empiré, les passeurs profitant du chaos dans le pays pour envoyer chaque année des dizaines de milliers de migrants à destination de l'Italie située à 300 kilomètres des côtes libyennes. De nombreux

migrants, interceptés ou sauvés en mer, se retrouvent dans des centres de rétention dans des conditions difficiles et optent pour le rapatriement. De nombreuses organisations internationales, dont le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), déplorent régulièrement les mauvais traitements subis par les migrants en Libye. En 2017, l'OIM a rapatrié près de 20 000 migrants et souhaiterait porter ce chiffre à 30 000 en 2018 dans le cadre de son programme de «retour volontaire».

R. M.



Brexit

# May retourne à Bruxelles, l'Espagne menace de faire capoter le sommet

■ La dirigeante britannique Theresa May retourne cette semaine à Bruxelles pour d'ultimes «réglages» avant un sommet crucial sur le Brexit censé sceller un accord historique, mais que Madrid menace de faire capoter faute de «garanties» sur l'avenir de Gibraltar.

Par Rima C.



PH. &gt; D. R.

La Première ministre doit d'abord rencontrer le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, à 18h00 (17h00 GMT), avant un entretien avec celui du Conseil européen, Donald Tusk, maître de cérémonie du sommet extraordinaire programmé dimanche. Les exigences espagnoles sont le dernier obstacle à l'approbation

unanime d'un accord par les dirigeants européens, les négociateurs ayant réussi à finaliser un «traité de retrait» du Royaume-Uni puis une «déclaration politique» ébauchant ses futures relations avec l'UE. «S'il n'y a pas d'accord (sur Gibraltar), il est

clair que ce qui va se passer, c'est que le Conseil européen ne se tiendra très probablement pas», a lancé vendredi le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, jugeant que les «garanties ne sont pas encore suffisantes» et qu'en conséquence l'Espagne «maintient son veto à l'accord sur le Brexit». Madrid exige d'obtenir noir sur blanc un droit de veto sur toute négociation future concernant l'avenir de Gibraltar, une enclave britannique située dans le sud de l'Espagne, qui en revendique la souveraineté. Le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires européennes, Luis Marco Aguiriano, venu à Bruxelles vendredi, a réclamé un engagement

«écrit» de Londres avant le sommet. Plusieurs sources interrogées par l'AFP ont estimé que l'Espagne ne disposait pas d'un «droit de veto» sur l'accord du Brexit. «Ce qui est prévu formellement, c'est une approbation à la majorité qualifiée des pays restants dans l'UE», a dit à l'AFP l'ancien directeur général des services juridiques du Conseil de l'UE, Jean-Claude Piris, désormais consultant. Donc qu'«ils soient d'accord ou pas dimanche, ça ne change rien sur un plan juridique», a-t-il ajouté. «Il s'agit d'une question politique, pas juridique : ce serait un vrai problème pour les 27 qu'un grand pays comme l'Espagne se désolidarise dimanche de l'approbation de l'accord de divorce», a commenté une source européenne. L'un des autres points qui continuaient à poser problème ces derniers jours, celui des futurs droits de pêche des Européens dans les eaux territoriales britanniques, a «été résolu», a indiqué une source diplomatique à l'issue d'une réunion à haut niveau de représentants des dirigeants européens vendredi à Bruxelles. Cette question de la pêche, qui n'a pas été réglée dans le traité de retrait, devrait ainsi faire l'objet d'un texte séparé «dans le procès-verbal» du sommet de dimanche, selon un diplomate. «Les choses avancent, on voit de la lumière au bout du tunnel», a estimé une autre source diplomatique.

La visite de M<sup>me</sup> May, cible d'une fronde dans son propre camp où certains l'accusent d'avoir fait trop de concessions à l'UE, ne vise pas à mener d'ul-

times tractations sur les textes, finalisés au terme de 17 mois de négociations tendues. «C'est une ultime visite de réglage, pour celer ensemble les messages politiques qui seront délivrés publiquement dimanche», a expliqué une source diplomatique, assurant qu'il n'était «plus question de négocier quoi que ce soit avec M<sup>me</sup> May». L'UE et le Royaume-Uni ont en effet réussi à se mettre d'accord jeudi sur la «déclaration politique» qui fixe le cadre de leurs relations post-Brexit, notamment sur le plan commercial. La semaine passée, ils avaient déjà conclu un accord sur le «traité de retrait» du Royaume-Uni, un document de près de 600 pages, qui détricote les liens noués pendant plus de 40 ans d'adhésion. Ce texte règle notamment la question de la facture que devra payer Londres à l'UE, sans la chiffrer, et prévoit une solution controversée pour éviter en dernier recours le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord. La voie semblait donc balisée pour que les dirigeants des 27 puissent approuver unanimement dimanche tous les textes, d'abord entre eux, puis avec Theresa May. Mais les exigences de l'Espagne ont changé la donne. Si le sommet a bien lieu et que les dirigeants des 27 et Theresa May parviennent à entériner un accord global, tout ne sera pas terminé pour autant : l'accord de divorce devra encore être ratifié par le Parlement européen et surtout britannique avant le 29 mars 2019, date prévue du départ du Royaume-Uni.

R. C.



## Points chauds

### Obsession

Par Fouzia Mahmoudi

Recep Tayyip Erdogan ne peut décidément pas se débarrasser de son obsession pour le prédicateur Fethullah Gülen et continue de le faire accuser de tous les maux qui touchent de près ou de loin son gouvernement et son équipe politique. C'est ainsi tout logiquement qu'un procureur turc a incriminé 28 personnes, dont le prédicateur Fethullah Gülen, de l'assassinat en décembre 2016 de l'ambassadeur de Russie à Ankara, selon l'acte d'accusation dévoilé hier par l'agence de presse étatique Anadolu. L'ambassadeur Andreï Karlov a été tué de façon spectaculaire le 19 décembre 2016 par un policier turc, en congé ce jour-là, au moment du vernissage d'une exposition dans le centre-ville de la capitale turque. Les images du meurtre ont fait le tour du monde. Le meurtrier, Mevlüt Mert Altintas, qui avait affirmé avoir agi pour venger Alep, la grande ville du nord de la Syrie alors en passe d'être entièrement reprise par le régime syrien avec l'appui de Moscou, a été abattu au cours d'une fusillade avec des policiers. Mais la Turquie a très vite commodément désigné comme coupable le réseau de Fethullah Gülen, qualifié de «groupe terroriste» par les autorités turques. Selon l'acte d'accusation soumis vendredi au tribunal, ce meurtre était un acte de «provocation» ayant visé à faire dérailler le réchauffement des relations entre Ankara et Moscou entamé après une grave crise provoquée par la destruction d'un bombardier russe par l'aviation turque en novembre 2015. Depuis, la Turquie et la Russie ont nettement renforcé leur coopération, notamment en Syrie où ces deux pays soutiennent pourtant des camps opposés. Les 28 suspects sont poursuivis pour «violation de l'ordre constitutionnel», «appartenance à une organisation terroriste» et «meurtre avec un objectif terroriste», précise Anadolu. Le procureur d'Ankara réclame la peine de prison à perpétuité pour l'ensemble des personnes accusées. Gülen, qui réside depuis une vingtaine d'années aux Etats-Unis, est un ancien allié du président turc Recep Tayyip Erdogan dont il est devenu la bête noire. Le chef de l'Etat turc accuse notamment le prédicateur septuagénaire d'avoir ourdi la tentative de coup d'Etat de juillet 2016. Gülen nie toute implication. Un mandat d'arrêt avait déjà été émis en avril contre lui dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'Andreï Karlov. L'obsession ou peut-être la peur d'Erdogan à l'égard du prédicateur exilé ne semble ainsi pas près de disparaître et continue à alimenter sa paranoïa et à lui servir d'excuse pour réduire un peu plus chaque jour les libertés et acquis de la société civile turque.

F. M.

## Pakistan

### Arrestation du religieux derrière les manifestations anti-Asia Bibi

Khadim Hussain Rizvi, le chef du parti islamiste Tehreek-e-Labaik Pakistan (TLP), qui a paralysé le Pakistan pendant trois jours après l'annonce de l'acquiescement d'Asia Bibi, a été arrêté, a annoncé dans la nuit de vendredi à hier le ministre de l'Information Fawad Chaudhry. «Khadim Hussain Rizvi a été placé en garde à vue par la police et a été transféré dans une maison», a tweeté le ministre. Cette mesure vise à «protéger la vie publique, les biens et l'ordre public et n'a rien à voir avec l'affaire Asia Bibi», a-t-il poursuivi. Le TLP «insistait» pour manifester dimanche à Rawalpindi, ville-garnison accolée à Islamabad, «refusant les propositions alternatives du gouvernement» et «commençant à provoquer de la violence», a expliqué M. Chaudhry, qui appelé ses partisans à rester «pacifiques et calmes». «La loi suit son cours. Elle ne peut être laissée à des individus», a-t-il conclu. Rizvi et le TLP ont été à la base des

manifestations qui ont paralysé le Pakistan trois jours durant après l'annonce fin octobre de l'acquiescement d'Asia Bibi, une chrétienne qui avait été condamnée en 2010 à la peine de mort pour blasphème. Les islamistes ont bloqué les principaux axes du pays, brûlant certains véhicules qui tentaient de franchir leurs barrages. Le TLP avait appelé à assassiner les juges de la Cour suprême ayant pris cette décision ainsi qu'à des mineuries dans l'armée. Le gouvernement avait mis un terme à leur mouvement en signant un accord controversé avec eux, dans lequel il s'était notamment engagé à lancer une procédure visant à interdire à Asia Bibi de quitter le territoire et à ne pas s'opposer à un recours contre le verdict déposé par un religieux. Alors qu'Asia Bibi est officiellement libérée, mais maintenue au secret en attendant la décision judiciaire, le TLP a appelé à prendre la rue si elle était autorisée à quitter le Pakistan. Dans

un message vidéo publié vendredi soir, un autre leader du TLP, Pir Afzal Qadri, a appelé à de nouvelles manifestations, ajoutant que la police avait arrêté des dizaines de salariés du parti à Karachi, la plus grande ville pakistanaise, ainsi que dans la province du Pendjab, dont le TLP est originaire, notamment dans sa capitale Lahore. L'affaire Asia Bibi divise fortement le Pakistan, pays musulman très conservateur où le blasphème est un sujet extrêmement sensible. Des accusations suffisent à provoquer des lynchages. M<sup>me</sup> Bibi, ouvrière agricole chrétienne âgée d'une cinquantaine d'années et mère de famille, avait été condamnée à mort en 2010 pour blasphème à la suite d'une dispute avec des villageoises musulmanes au sujet d'un verre d'eau. Son cas avait ému la communauté internationale, attirant l'attention des papes Benoît XVI et François. L'une de ses filles a rencontré ce dernier à deux reprises.





## Festival national de la création féminine

# Une édition sous le signe «Jeunes regards sur les arts»

■ La créativité et le talent se mettent en valeur afin de promouvoir le patrimoine culturel de notre pays et encourager la production artistique dans toutes ses dimensions. C'est dans cette perspective que la huitième édition du Festival national de la création féminine s'organise du 13 au 17 décembre prochain au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, sous le thème «Jeunes regards sur les arts», annoncent les organisateurs.

Par Abla Selles

La créativité des femmes algériennes est à l'honneur à Alger du 13 au 17 décembre prochain. C'est dans le cadre de la huitième édition du Festival national de la création féminine qui s'organise à Alger sous le signe «Jeunes regards sur les arts».

Accueillie par le Palais de la culture Moufidi-Zakaria, cette édition sera dédiée à la créativité qui met en valeur le patrimoine national et universel.

«Le plus important est qu'on mette le doigt sur la créativité de nos femmes qui méritent tout notre encouragement vu qu'elles participent dans la valorisation et la promotion de la culture et l'art

dans notre pays», annoncent les organisateurs. C'est aussi un espace où la créativité des femmes est mise en valeur afin de les encourager à plus de production.

Soutenu par le ministère de la Culture, le festival ne sera pas seulement un espace où les œuvres des femmes seront exposées, affirme la même source.

Il y aura aussi des espaces d'échanges culturels et artistiques entre les participantes ainsi qu'avec le public qui bénéficiera d'une entrée libre, comme il est de coutume.

Des ateliers et des démonstrations sont aussi au menu des organisateurs afin d'encourager les amatrices à s'approfondir

dans leur création et mieux les orienter pour être dans la bonne voie. Entre autres, le public est invité à assister aux conférences qui se tiendront en marge du festival et auront pour but de créer le débat autour du rapport entre l'art et la femme et la place de celle-ci quant à la création artistique. Il faut savoir, dans ce sens, que d'autres thèmes seront abordés lors de cette huitième édition. Il est à noter que le Festival de la création artistique qui arrive à sa huitième mouture attire chaque année un bon nombre de public, majoritairement des femmes, par la qualité des œuvres exposées (habits traditionnels, bijoux, salons de beauté et autres).

A. S.



## Festival national de la musique moderne

## Dix troupes aux sélections régionales de l'Est

Dix troupes et associations versées dans le domaine de la musique moderne des wilayas de l'Est du pays ont pris part, vendredi à la maison de jeunes Ahmed-Saâdi à Constantine, aux

éliminatoires régionales de la 17<sup>e</sup> édition du Festival national de la musique moderne qui sera organisé à Oran. Des troupes venues de Constantine, Sétif, Annaba, Skikda, Souk-Ahras,

Tébessa, El Taref, Mila et Oum El Bouaghi devront se produire devant un jury qui choisira, après épreuves, trois troupes finalistes qui vont disputer à Oran le titre de cette compétition culturelle nationale, a souligné à la presse Sadek Mazouz, président de la Ligue des activités culturelles et scientifiques.

Les participants à cette sélection ont été retenus à l'issue de compétitions locales qui s'étaient déroulées dans leurs wilayas respectives, a précisé le même responsable, mettant l'accent sur l'importance de ce genre de rendez-vous culturel pour encourager les jeunes à la création artistique et contribuer à dévoiler des talents.

Soulignant l'engouement «remarquable» des jeunes pour ce genre musical, le même responsable a indiqué que le choix des finalistes se fera sur la base de critères bien précis en rapport

notamment avec la qualité de la prestation, la maîtrise des instruments musicaux et la voix. Les sélections régionales pour l'Est du pays se dérouleront sur deux jours (vendredi et samedi), a-t-on précisé, ajoutant que «tous les moyens sont réunis pour permettre aux concurrents de passer leur épreuve dans les meilleures conditions».

Ces sélections régionales sont organisées à l'initiative de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes (Odej).

Enthusiastes et très optimistes, les troupes de Skikda et Sétif, rencontrées par la presse, ont exprimé leur joie de faire part des troupes musicales sélectionnées pour prendre une des trois places du Festival de la musique moderne tout en souhaitant «décrocher un billet pour Oran».

L. B.

Prévu du 15 au 22 décembre à l'Institut français d'Oran

## Un atelier de dessin s'organise au bonheur des enfants

L'Institut français d'Oran organise un atelier d'une semaine en décembre à destination des petits pour une initiation à la peinture et au dessin.

Avis aux parents désireux de voir leurs enfants apprendre à dessiner ou à peindre, un atelier de dessin et de peinture sera mis à disposition des petites têtes brunes dans les locaux de l'Institut français d'Oran. L'atelier,

qui sera animé par l'artiste-peintre Madjid Mekki, aura pour but l'initiation des enfants à certaines techniques de base pour détendre les mains des enfants et éduquer leurs yeux pour produire ou reproduire des œuvres.

Une très bonne occasion pour faire découvrir aux plus jeunes l'art et la création de manière générale.

M. K.

## Annaba

## Prochain rassemblement national des arts photographiques

Le 1<sup>er</sup> rassemblement national des arts photographiques se déroulera en décembre à Annaba et ce, à l'initiative du ministère de la Culture. C'est dans cette ville de l'Est qu'amateurs et professionnels auront l'occasion de se réunir autour d'un événement inédit dédié à la photographie

et aux arts graphiques qui touchent la discipline. Une initiative voulue par le ministère de la Culture pour permettre aux amoureux de la photo d'exposer et de se rencontrer.

Pour l'occasion, le rassemblement promet la présence d'experts qui partageront leur savoir-faire avec l'assistance.

Par ailleurs, un concours sera organisé. Ouvert à tous sans condition de participation et gratuitement, les candidats se verront attribuer des certificats de participation et les lauréats du concours seront désignés à la fin de l'événement. Il est à noter que le rassemblement aura lieu les 1<sup>er</sup> et 2 décembre

2018 à la maison de la culture d'Annaba. L'événement est gratuit aussi bien pour le public que pour les amateurs désireux d'exposer et de participer aux ateliers et au concours. Rappelons que l'inscription au concours doit se faire au matin du 1<sup>er</sup> décembre.

F. H.

## AGEND'ART

Espace d'art contemporain d'El Achour (Alger)

Jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre : Exposition «Alter ego», de l'artiste plasticien Arezki Larbi.

Galerie d'art Dar EL-Kenz

Jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre : Exposition «Safar» de l'artiste Samia Skenazene. Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Aujourd'hui à 19h : Concert «L'Orchestre fait son cinéma», avec l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, sous la direction du maestro Amine Kouider, qui interprétera les plus belles musiques de films. Prix du billet : 500 DA.

Musée national des beaux-arts (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2019 :

Exposition «Fares Boukhatem ou l'art d'un insoumis», rétrospective des œuvres du plasticien Fares Boukhatem, un des pionniers de la peinture algérienne ayant débuté sa carrière dans les rangs de l'Armée de Libération nationale (ALN).



ES Sétif

## Résiliation à l'amiable du contrat de Rachid Taoussi

LA DIRECTION de l'Entente de Sétif (ESS) est parvenue vendredi soir à un accord «à l'amiable» pour la résiliation du contrat du coach Rachid Taoussi, a-t-on appris des dirigeants du club. Ce «divorce à l'amiable» a été décidé au terme d'une réunion entre le technicien marocain et des membres du bureau dirigeant sous la présidence de Hassen Hammar au siège du club, a précisé la même source. Les deux parties ont convenu d'officialiser la résiliation à compter de mercredi prochain. La résiliation des contrats des membres du staff technique (le préparateur physique, l'entraîneur des gardiens et les 1<sup>er</sup> et

2<sup>e</sup> entraîneurs adjoints) interviendra lundi prochain. La direction de l'ESS a décidé de mettre fin aux fonctions du staff technique en raison des défaites consécutives des Noir et Blanc à commencer par l'élimination aux demi-finales de la ligue des champions d'Afrique et la défaite de l'ESS à domicile (0-1) contre Al-Ahli (Arabie saoudite) pour le compte du match aller des 1/8 de finale de la Coupe arabe des clubs champions. En championnat national, l'ES Sétif a enregistré trois défaites consécutives face à la JS Saoura, NA Hussein Dey et jeudi face au Mo Béjaïa.

## Coupe du monde de fleuret féminin (étape d'Alger) Les Algériennes sortent précocement

LES SIX escrimeuses algériennes engagées dans l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), qui a débuté vendredi à la salle Harcha-Hacene (Alger), ont été éliminées dès la phase de poules qui s'est déroulée avec la participation de 156 fleuretistes. Les Algériennes Meriem Mebarki (69<sup>e</sup> mondial), Sonia Zeboudj (72<sup>e</sup>), Inès Jad Fellah (108<sup>e</sup>), Yasmine Tantast (493<sup>e</sup>), El Houari Narimène (501<sup>e</sup>) et Chaïma Nihal Guemmar (506<sup>e</sup>), n'ont pas réussi à franchir le premier tour qui a regroupé 140 fleuretistes, réparties en 20 groupes, avec des matchs joués en système de 5 touches en 3 minutes de temps et un rajout d'une minute en cas d'égalité. Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Abderraouf Salim Bernaoui, a indiqué que cette étape de la Coupe du monde va servir de «test» pour les fleuretistes algériennes. «Cette compétition va leur permettre également de grignoter des points supplémentaires dans le classement mondial, mais aussi de préparer les prochaines échéances», a-t-il ajouté. Ce premier tour a permis

la qualification de 112 escrimeuses auxquelles s'ajoutent les 16 exemptées du 1<sup>er</sup> tour pour constituer le tableau des 128 qui se disputent actuellement, avec élimination directe en 15 touches, pour atteindre en fin de journée le tour des 64. La compétition devait reprendre hier à partir de 9h00, avec le tableau 64 qui se poursuivra jusqu'à la finale, programmée en fin d'après-midi (18h00). Une fois les épreuves individuelles terminées, la compétition par équipes prendra le relais aujourd'hui (9h00) avec les éliminations directes, à partir du tableau des 16. Pour l'épreuve par équipes, l'Algérie sera représentée par le quatuor El Houari, Fellah, Mebarki et Zeboudj. Cette compétition mondiale, qui enregistre la participation de 36 pays, est rehaussée par la présence des meilleures fleuretistes de la planète, à l'instar de la championne olympique en titre, la Russe Inna Deriglazova, la vice-championne du monde l'Italienne Alice Volpi, sa compatriote Arianna Errigo, vice-championne olympique en titre ou encore l'Américaine Lee Kiefer (3<sup>e</sup> mondiale).

Cross-country

## Le Challenge d'Alger rebaptisé du nom d'Abdou Seghouani

LE CHALLENGE d'Alger de cross-country a été officiellement rebaptisé au nom du défunt journaliste Abdou Seghouani, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «C'est la Ligue d'athlétisme d'Alger (LAA) qui est à l'origine de cette charmante initiative, et dont le premier rendez-vous est déjà pris, puisque la première édition du challenge "Abdou Seghouani" est programmée le 19 janvier 2019», a précisé la même source. Ce sera le septième des onze challenges de cross inscrits au programme de la saison 2018-2019, après ceux de La Révolution (24/11/2018 à Djelfa), Les Zibans (15/12/2018 à Biskra), La Soummam (22/12/2018 à Béjaïa), El Mokrani (29/12/2018 à Bordj Bou Arréridj), Ahmed Klouche (5/01/2019 à Chlef), et le cross des Ruines romaines

(12/01/2019 à Batna). Le Challenge «Abdou Seghouani» sera suivi du cross Saïd Cherdioui (26/12/2019 à Tizi-Ouzou), puis celui de Cherda Boulanouar (02/02/2019 à Tlemcen), et ceux d'Abdelmadjid Ouriba (09/02/2019 au Khroub) et Bouzid Saâl (16/02/2019 à Sétif). Le championnat national de cross sera la dernière compétition inscrite au programme de la saison en cours, et pour l'heure, sa date n'a pas encore été fixée. Mais selon certaines indications, il «pourrait être jumelé avec le challenge Bouzid Saâl», prévu le 16 février 2019 à Sétif. Abdou Seghouani, journaliste sportif spécialisé en athlétisme et en sports de montagne est décédé au début du mois de juillet dernier d'une crise cardiaque, alors qu'il était en chemin pour se rendre au travail. Il avait 59 ans.

Ligue 1 Mobilis (15<sup>e</sup> journée)

# Le CABBA bat la JSK, Mellal fait le show

■ Le CA Bordj Bou Arréridj a renoué avec le succès en battant la JS Kabylie (1-0, mi-temps 1-0), en clôture de la 15<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis de football, entamée le 15 novembre dernier et achevée vendredi, dans une rencontre caractérisée par un fait inédit, le show assuré par le président de la JSK, Cherif Mellal, qui a refusé sa sanction et retardé le match de 16 mn.



Les Canaris enregistrent leur deuxième défaite de suite

Par Mahfoud M.

Il a même improvisé une sorte de conférence de presse pour dénoncer encore une fois la LFP qu'il accuse d'avoir été injuste. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'attaquant Benamar Mellal sur penalty, à la huitième minute de jeu pour le CABBA.

Un léger retard que les Canaris ont été cependant incapables de refaire, malgré leurs nombreuses tentatives.

Les Criquets, qui restaient sur

4 défaites et un nul, renouent ainsi avec le succès, eux qui n'avaient plus gagné depuis la 9<sup>e</sup> journée et ce succès (2-0) contre l'AS Ain M'liia.

De son côté, la JSK enregistre sa troisième défaite de la saison, et sa deuxième consécutive après celle concédée face au CS Constantine, qui l'avait battue à Tizi-Ouzou (0-2).

Grâce à cette importante victoire, la première pour le nouvel entraîneur Billel Dziri depuis sa prise de fonctions, le CABBA quitte l'avant-dernière place du classement général et rejoint

l'USM Bel-Abbès dans une position de premier club non reléguable, avec 15 points pour chaque équipe, alors que malgré la défaite la JSK reste solidement accrochée à sa place de dauphin, avec 26 unités.

Les Canaris accusent cependant sept longueurs de retard sur l'USM Alger, l'actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, qui compte 33 points, tout en ayant un match en retard contre l'Entente sportive de Sétif. Un choc des titans prévu le 29 novembre courant.

M. M.

CAN 2018 dames

## L'EN perd face au Mali

La sélection algérienne de football (dames) s'est inclinée face à son homologue malienne sur le score de 2-3, mi-temps (1-0) vendredi à Cape Coast (Ghana) en match comptant pour la troisième et dernière journée du groupe A, de la Coupe d'Afrique des nations CAN2018. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Fatouma Diarra (58', 90+4 sp), Aissatou Diadiou (83') pour le

Mali. Lydia Balkecemi (37') et lmen Merrouche (53 sp) pour l'Algérie. C'est la troisième défaite de suite des Algériennes en autant de rencontres après celles essuyées devant le Ghana (1-0) et le Cameroun (3-0).

Avec cette nouvelle défaite, la sélection algérienne termine à la dernière place du groupe A avec 0 point. Le Cameroun, auteur d'un nul contre le Ghana (1-1) dans l'autre match termine en

tête avec 7 points et valide son billet pour les demi-finales en compagnie du Mali (6 points). Le Ghana, pays hôte de la compétition (4 pts), est éliminé dès la phase de poules.

Les deux qualifiés du groupe B seront connus samedi à l'issue des matchs de la troisième journée : Afrique du Sud (6 pts)-Zambie (3 pts), et Guinée Equatoriale (0 pt) - Nigeria (3 pts).

Ligue des champions d'Afrique

## Des arbitres tunisiens pour JSS-SC Gagnoa

Un trio d'arbitres tunisiens dirigera le match qui opposera la JS Saoura au Sporting Club de Gagnoa (Côte d'Ivoire) le 27 novembre à 17h45 au stade du 20-Août-1955 à Béchar, pour le compte de la manche aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS vendredi auprès de la direction du club de Ligue 1 Mobilis. La rencontre sera offi-

ciée par le directeur de jeu Haytem El-Kassi, assisté de ses compatriotes Fouzi El-Jridi et Hassan Abdelali, tandis que Nasrallah El-Jouadi a été désigné comme quatrième arbitre.

En prévision de ce rendez-vous africain, les préparatifs vont bon train et plusieurs mesures ont été prises par les autorités locales, en partenariat avec la direction de la jeunesse et des

sports, qui ont procédé à plusieurs améliorations au niveau du stade du 20-Août-1955, pour permettre aux deux clubs d'évoluer dans des conditions adéquates, en plus de l'accueil des supporters.

A ce titre, le comité des supporters de la JS Saoura a lancé un appel aux supporters pour se rendre massivement au stade afin de soutenir leur club.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mascara

## Un individu qui avait rallié les groupes terroristes en 1996 capturé

UN DÉTACHEMENT combiné de l'Armée nationale populaire et la Gendarmerie nationale a réussi, vendredi à Tighenif (Mascara), à capturer le terroriste «Benacer Mohamed», qui avait rallié les groupes terroristes en 1996, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a arrêté trois individus et

saisi dans des opérations distinctes à Béjaïa, In Amenas et Biskra et Tamanrasset, un groupe électrogène, 2 marteaux piqueurs et 62 quintaux de feuilles de tabac, près de 3 kilogrammes de kif traité et 587 comprimés psychotropes». De leur côté, les gardes-côtes «ont mis en échec une tentative d'immigration illégale de 29 individus à Oran et Annaba», conclut le communiqué.

Y. N.

Migration

## Oran : dix-neuf harraga interceptés au large des côtes oranaises

LES UNITÉS du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont mis en échec, au large des côtes oranaises, une tentative d'émigration clandestine de dix-neuf «harraga», dans deux opérations distinctes, a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Le premier groupe, formé de sept personnes dont une femme, qui étaient à bord d'une embarcation pneumatique, a été intercepté vendredi à deux heures du matin par les gardes-côtes, à 14 miles au nord de Cap de l'Aiguille (Oran), a indiqué la même source. Le second groupe, formé de douze

«harraga», également à bord d'une embarcation pneumatique, a été intercepté vendredi après-midi à 12 miles au nord de Cap Falcon (Ain El Turck), par les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran. Ces candidats à l'émigration clandestine ont tenté de rallier les rivages espagnols à partir des côtes oranaises «Kristel» (Gdyel) et «Les Coralaises» (Ain El Turck). Les services des gardes-côtes ont remis ces dix-neuf personnes, après les procédures d'usage, à la Gendarmerie nationale pour être présentées devant la justice, a-t-on indiqué.

Filali Y.

Rassemblement pour la culture et la démocratie

## Création d'une instance des femmes progressistes du RCD

LE RASSEMBLEMENT pour la culture et la démocratie (RCD) a décidé hier de créer une instance des femmes progressistes avec pour objectif d'«organiser les luttes et impulser les combats en faveur de l'égalité en droits», selon le président du parti, Mohcine Belabbas. Intervenant à l'ouverture du congrès constitutif des femmes progressistes du RCD, M. Belabbas a indiqué que la tenue de cette rencontre constitue un «moment fort» dans la vie du parti, soulignant que la création de cette instance «vient concrétiser une des recommandations du dernier congrès du RCD». «Il s'agit pour cette nouvelle instance d'initier et de participer à l'élaboration des politiques sur les difficultés et les enjeux sociaux et économiques qui concernent la vie des femmes», a-t-il précisé, relevant que «dans cette optique, le volet de la sensibilisation, qui a pour objectif de faire progresser la prise de conscience collective dans le sens de l'égalité et de la justice, doit être encadré, suivi et évalué régulièrement». Pour le

président du RCD, «le temps est à la vigilance et à la participation de toutes les Algériennes et de tous les Algériens dans les mobilisations et les luttes pacifiques pour les libertés publiques et syndicales afin de renforcer les segments d'émancipation et de progrès». Par ailleurs, s'exprimant lors d'un point de presse en marge de ce congrès, M. Belabbas a indiqué, au sujet de l'appel du RCD à la parité hommes et femmes dans tous les domaines, y compris dans l'héritage, que son parti «assume totalement ses engagements, car il a toujours prôné l'égalité entre les deux sexes en droits et en devoirs». A une question sur la participation du RCD à l'élection présidentielle de 2019, M. Belabbas a indiqué qu'il «ne lui appartient pas personnellement de trancher définitivement la question», relevant, toutefois, que «la question a été abordée lors du dernier conseil national du parti, en septembre derniers».

Saty T.

## Hausse des prix des carburants en France



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## La date de réception du centre anti-cancer de nouveau repoussée

■ L'entrée en exploitation du centre anti-cancer de Tizi Ouzou est de nouveau repoussée à la fin du premier trimestre 2019.

Par Hamid M.

Le wali de Tizi Ouzou, Abdelhakim Chater, a indiqué, hier, que ce centre de diagnostic et de traitement de cancer, implanté dans la commune de Draa Ben Khedda, sera mis en service au terme du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. L'annonce de ce nouveau report de la réception de ce projet, vieux de près d'une dizaine d'années, a été faite par le chef de l'exécutif à l'ouverture des travaux d'une journée d'information sur le cancer de la prostate organisée par l'Association El Fedjr. Pour rappel, le directeur de

la santé et de la population, Abbès Ziri, avait déclaré, en avril dernier, qu'au moins la partie consacrée à la radiothérapie sera opérationnelle avant la fin du premier semestre 2018, assurant que les enveloppes financières allouées au projet étaient disponibles et suffisaient jusqu'à l'équipement de cette structure hospitalière. Par ailleurs, il est à noter que la wilaya est considérée comme une des régions les plus touchées, et chaque année entre 1 200 et 1 500 nouveaux cas sont recensés avec un taux de mortalité intolérable, selon les chiffres de la direction locale de

la santé et de la population. Et le cancer de la prostate constitue le troisième type de cancer chez l'homme, avec une incidence dans la wilaya de Tizi Ouzou de 100 nouveaux cas par an, soit une augmentation de l'ordre de 20% d'une année à l'autre, jusqu'à devenir comme troisième de cancer le plus répandu après celui des poumons et celui du côlon. Enfin, il est à signaler que de nombreux spécialistes ont pris part à la rencontre axée sur plusieurs conférences autour de la thématique retenue pour cette journée d'information.

H. M.

Asphyxiés par le monoxyde de carbone

## Décès de trois personnes durant les dernières 48 heures

Trois personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone dans les wilayas de Constantine et de Batna durant les dernières 48 heures, a indiqué hier un communiqué des services de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont intervenus pour trois personnes décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, dont deux femmes au niveau de la wilaya de Constantine à la cité Ali-Mendjil

(commune d'El-Khroub), un homme décédé asphyxié par un chauffage et une autre personne incommodée au niveau de la wilaya de Batna à la cité Kchida (commune de Batna), précise la même source. Deux personnes ont été également sauvées au niveau de la wilaya de Médéa à la cité 1<sup>er</sup>-Novembre (commune de Berrouaghia), ajoute le communiqué, indiquant que les victimes ont été évacuées vers les hôpitaux locaux. En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tlemcen ont été sollicités suite à la découverte de

six personnes décédées à l'intérieur d'une habitation à la cité Cheraga (commune de Ghazaouet), note la même source sans donner plus de détails. Concernant les accidents de la route enregistrés durant la même période, la Protection civile a fait état du décès de 11 personnes et de 9 autres blessées, précisant que le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 2 personnes décédées suite à 2 accidents de la circulation.

Ali T.